



Certificat d'accréditation

N° : 1-2-083 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Laboratoire National de Dépistage du Dopage (LNDD)

Adresse : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, 16047
Delly Ibrahim - Alger.

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'essais conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 10/06/2025
Date de fin de validité : 09/06/2028

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



ANNEXE TECHNIQUE
Rév 00 (10/06/2025)

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Laboratoire National de Dépistage du Dopage (LNDD)

Adresse : Complexe olympique Mohamed Boudiaf 16047 Delly Ibrahim, Alger

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025 :2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Anti dopage pour son site et unités techniques suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire National de Dépistage du Dopage (LNDD). Contact : Mme Selma BOUKHEBOUZE Tél : + 213 660 12 75 17 Fax : +213 23 14 73 47 E-mail : lndd2023@gmail.com Site web : /
----------------------	--

Unité technique concernée :

- Laboratoire National de Dépistage du Dopage (LNDD).

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.

(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 10/06/2025.

Date de fin de validité le : 09/06/2028.

Pour la Directrice Générale et par délégation
Directrice technique
BOUSTIL Sonia

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment

-Unité technique 01 : Analyses de la numération formule sanguine (hémogramme),

BIOLOGIE /ANTI- DOPAGE				
Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Prestation réalisée en Laboratoire (L) et/ou Site client (S)
Sang total (EDTA)	Analyse de la numération formule sanguine (hémogramme) dans le cadre du module hématologique du passeport biologique de l'athlète : RBC, HCT, HGB, MCV, MCH, MCHC, RDW-SD, WBC, PLT, RET#, RET%, IRF),	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fluoro-cytométrie en flux (WBC, RET%) 2. Impédance combinée à la focalisation hydrodynamique (RBC, PTL, HCT) 3. Spectrophotométrie (HGB) 4. Par calcul (MCV, MCH, MCHC, RDW-SD, RET#, IRF) 	Méthode automatisée du constructeur (SYSMEX XN1000)	L

Portée fixe : « le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement ».

**Responsable d'accréditation :
KOUN Rachda**